

**BUDGET ASSAINISSEMENT 2008/ MODIFICATIONS D'INSCRIPTIONS  
BUDGETAIRES**

*Le Maire,*

*Expose à l'Assemblée qu'il convient d'envisager certaines modifications d'inscriptions budgétaires, dans le but de permettre le financement du solde de la prestation de mise en place d'un Schéma Directeur.*

*Le marché signé en 2003 n'est pas totalement soldé à ce jour. Malgré cela, aucune enveloppe n'a fait l'objet d'une inscription au Budget Primitif 2008 en vue de solder cette prestation.*

*Par ailleurs, la prime pour épuration doit faire l'objet d'un reversement, pour moitié, à VEOLIA. Le montant réellement perçu en recette étant très supérieur à celui attendu, les crédits ouverts pour le reversement s'avère insuffisant. Il convient donc d'abonder la ligne budgétaire correspondante.*

*Propose la décision modificative N°1 – BUDGET ASSAINISSEMENT – suivante :*

**INVESTISSEMENT**

**Dépenses**

2315 Op 107	Travaux en cours – Extension réseau divers	- 8 000,-
2315 Op 106	Travaux en cours – Schéma Directeur	8 000,-
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>

**EXPLOITATION**

**Dépenses**

658	Charges de gestion courante	14 250,-
	<b>Total</b>	<b>+ 14 250,-</b>

**Recettes**

748	Prime pour épuration	14 250,-
	<b>Total</b>	<b>+ 14 250,-</b>

*Précise que chacune des deux sections reste équilibrée en dépenses et en recettes*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

*Adopte la décision modificative N°1/2008 – BUDGET ASSAINISSEMENT*